

Lettre à nos frères prêtres

N° 56 - décembre 2012

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

UNE SORTE DE PHOTOGRAPHIE DU CLERGÉ

Avec ce numéro 56 de la *Lettre à nos frères prêtres*, de décembre 2012 (même s'il paraît avec un léger retard), s'achève la quatorzième année d'existence de cette « Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France », selon son sous-titre. C'est en effet en mars 1999 qu'était envoyée aux 20 000 prêtres diocésains alors en exercice la première *Lettre*, débutant par un éditorial de mon prédécesseur, l'abbé Pierre-Marie Laurençon, intitulé « L'audace de la charité ».

Que d'eau a coulé sous les ponts depuis ce jour ! On ne peut retenir un petit sentiment de nostalgie en relisant le modeste dossier de presse consacré au lancement de cette initiative. Les seuls chiffres du clergé actif de cette époque font rêver : au cours de ces quatorze ans, la gestion du fichier de la *Lettre à nos frères prêtres* a, en effet, consisté en bonne partie à supprimer les noms des prêtres morts ou partis en retraite.

Mais l'atmosphère générale a aussi profondément changé, avec des événements déterminants comme l'élection du pape Benoît XVI en 2005, le Motu proprio *Summorum Pontificum* de 2007, l'annulation des prétendues « excommunications » en 2009, les récentes conversations doctrinales entre le Siège apostolique et la Fraternité Saint-Pie X, etc.

Bien des choses qui paraissaient difficiles ou plus ou moins impensables en 1999 sont désormais, sinon monnaie courante, du moins beaucoup plus fréquentes. Un ami jeune prêtre diocésain me racontait récemment que, lors d'une réunion interdiocésaine, il avait été frappé du fait que la plupart des prêtres présents et en charge... étaient désormais jeunes comme lui !

C'est pour rendre compte un peu de cette évolution (contrastée) que nous proposons dans ce numéro un courrier des lecteurs abondant et varié, qui réagit à plusieurs numéros antérieurs de la *Lettre*. Nous l'avons conçu comme une « photographie » de l'état de certaines préoccupations et évolutions actuelles du clergé français.

Nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité, ni à la scientificité sociologique : il ne s'agit pas pour nous de proposer à tout prix un « échantillon représentatif ». Mais il me semble que ces lettres, dans la diversité de leurs origines et de leurs contenus, donnent une assez bonne idée du clergé français, et offrent à réfléchir sur la situation actuelle de l'Église en France.

Abbé Régis de CACQUERAY

Éditorial

p. 1 – Une sorte de photographie du clergé

par l'abbé Régis de Cacqueray

Courrier des lecteurs

- Lettres d'amitié ou de courtoisie
- Mgr Lefebvre déjà béatifié ?
- Prière pour l'unité
- A propos de *La Croix*
- Manifestation contre des spectacles odieux
- Relativisme dogmatique
- Ton moins polémique
- Ouverture d'esprit
- Avec Benoît XVI
- Remarques constructives
- Des conclusions trop « fermées »
- Lettres critiques, etc.

COURRIER DES LECTEURS

LETTRES D'AMITIÉ OU DE COURTOISIE

INTRODUCTION : Commençons par des lettres qui, en toute simplicité et politesse, expriment intérêt, reconnaissance, prière voire amitié.

☞ « Cher Monsieur l'abbé, J'ai lu avec attention et amitié la *Lettre à nos frères prêtres* de septembre, et je tiens à vous dire combien j'ai apprécié ces pages sur la vocation sacerdotale ». Père L.

☞ « Frères et sœurs, et mes frères prêtres, Je découvre toujours avec beaucoup d'intérêt la lettre que vous nous adressez, *Lettre à nos frères prêtres* ». Abbé P.

☞ « Merci de m'adresser *Lettre à nos frères prêtres* que je lis attentivement ». Frère A.

☞ « Merci pour votre envoi trimestriel. Je me permets de vous signaler que le père J., ancien curé de la paroisse, est décédé en février 2006. Unis *in Christo Domino*, dans l'espérance d'une réconciliation ». Père B.

☞ « Père, Je vous remercie de m'envoyer fidèlement votre *Lettre à nos frères prêtres*. Je souhaite continuer à la recevoir. Merci de noter ma nouvelle adresse (à 75 ans, je suis "en retraite", coopérateur d'une paroisse). Avec mes re-

merciements et ma prière pour l'unité de l'Église ». Abbé V.

☞ « Monsieur l'abbé, Merci pour votre *Lettre*. Puis-je vous demander de prier pour moi. Je prie pour vous et pour une heureuse issue aux discussions avec Rome. Bien respectueusement ». Abbé D.

APRÈS L'INVITATION POUR LE FILM SUR MGR LEFEBVRE

INTRODUCTION : Nous avons invité les prêtres qui reçoivent la *Lettre* par internet (et eux seuls, pour des raisons techniques et financières) à assister (gratuitement) à la séance qui, le 29 septembre 2012, au cinéma Le Grand Rex de Paris, vit la première projection publique d'un film retraçant la vie de Mgr Marcel Lefebvre. Voici quelques réactions à cette invitation (qui, il faut le reconnaître, n'était pas très commode pour les prêtres en ministère).

☞ « Monsieur l'abbé, Merci de votre invitation. En raison de mon ministère, je ne pourrai être présent ce jour-là. Mais j'apprécie votre geste très aimable. Ma prière quotidienne monte vers le Ciel pour que les décisions les plus justes puissent être prise à l'égard de la FSSPX. En union de prières ». Abbé B.

☞ « Monsieur l'abbé, Très touché de recevoir cette invitation, je ne pourrai mal-

heureusement assister à ce film dont j'ai entendu grand bien sur les ondes de Radio Courtoisie, car je célèbre un mariage à la même heure. Respectueusement *in Dno et Dna* ». Frère Ch.

☞ « Merci, mais je ne pourrai pas venir voir ce film à Paris. Peut-être le verrai-je un jour en DVD ? Bien à vous ». Abbé S.

☞ « Merci beaucoup de votre invitation, mais malheureusement, je ne serai pas à Paris ce week-end. Cordialement ». Père T.

MGR LEFEBVRE DÉJÀ BÉATIFIÉ ?

☞ « Cher Père, Je vous remercie de votre invitation [au film sur la vie de Mgr Lefebvre] à laquelle je me serais rendu si j'avais été disponible. J'en profite pour vous signaler qu'étant venu récemment me recueillir dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, j'ai été surpris de voir une statue de Mgr Lefebvre devant laquelle il est possible de déposer un cierge. Il me semble que la tradition catholique interdit la vénération de quiconque n'a pas été admis à l'honneur des autels. En vous souhaitant bonne réception ». Père M.

REMARQUE : Le père M., répondant donc à l'invitation pour le film, en profite pour faire une remarque sur une statue de Mgr Lefebvre.

Comme le rédacteur de ces lignes ne passe pas tous les jours à Saint-Nicolas du Chardonnet, il est donc d'abord allé sur place vérifier les faits.

L'église Saint-Nicolas comportant des tombeaux, notamment ceux du peintre Le Brun et de sa mère, elle recèle par le fait même plusieurs bustes et gisants des personnages enterrés. C'est le cas, au fond de l'église, du tombeau de Mgr Ducaud-Bourget, surmonté d'un buste à son effigie (qui ne reçoit aucun culte, bien sûr).

Mgr Lefebvre, pour sa part, n'est pas enterré là, mais au séminaire d'Écône. En revanche, comme l'église est actuellement desservie par la Fraternité Saint-Pie X, le prier du lieu a estimé convenable de mettre en un coin de l'église un buste du fondateur de la congrégation. Bien entendu, Mgr Lefebvre n'est et ne peut être l'objet d'aucun culte public, n'étant à ce jour ni béatifié, ni canonisé.

Ce qui a trompé le père M., c'est que, par un hasard d'organisation, sous ce buste se trouve la caisse en bois qui contient les cierges que les visiteurs et fidèles peuvent acheter pour les faire brûler aux brûloirs installés devant les images et statues offertes au culte. Mais il n'existe aucun brûloir devant le buste de Mgr Lefebvre, et jamais aucun cierge n'est brûlé là en son honneur, car ce serait effectivement contre toutes les règles de l'Église.

PRIÈRE POUR L'UNITÉ

☞ « A vous, frères prêtres,

Au reçu et à la lecture de votre *Lettre à nos frères prêtres* de juin 2012, je vous fais part de ce qui m'est venu en célébrant la messe hier 12 juillet 2012 :

un grand désir de prier pour l'unité de l'Église. Vous le faites déjà ? Alors je viens m'unir à votre prière. (...) Ainsi nous pourrions nous repentir des fautes que nous avons commises les uns envers les autres, et nous nous demanderons pardon. Oui, entrons dans une prière commune. Je vous salue fraternellement .».

Abbé LC.

☞ « Cher Monsieur l'abbé,

Vous le savez, je suis très sensible à la situation vécue à Écône et ailleurs, et le lien étroit que vous et moi avons eu avec le père Barielle n'y est pas étranger. (...) Je souhaite évidemment conserver ce lien avec vous que j'évoque à chaque messe en consacrant ce "Sang de la nouvelle et éternelle Alliance" du Christ qui nous unit en lui. Bien fraternellement ».

Père R.

REMARQUE : Nous remercions l'abbé LC. et le père R. de leurs prières, et nous les assurons que nous-mêmes prions tous les jours avec ardeur *ut unum sint*, car dans la crise actuelle l'Église a plus que jamais besoin d'unité, de rassembler tous ses enfants dans l'unité de la foi et l'ardeur de la charité.

A PROPOS DE LA CROIX

☞ « Chers amis,

Je vous remercie de votre dernière lettre et de l'importance du prêtre pour l'évangélisation et le renouveau de l'Église. On a besoin de liqueur forte pour garder le cap. J'essaierai pour ma part de devenir, grâce à l'Esprit qui nous vient du Père par le Fils, un prêtre bon, fidèle, généreux sur le modèle

de Jésus qui est passé en faisant le bien. Je souffre de la dernière page beaucoup plus négative et qui envenime les plaies de notre Église. Ma prière continuelle est celle du Christ à la Cène et à chaque eucharistie : "Père, que tous soient un, comme toi et moi nous sommes un, parfaits dans l'unité afin que le monde croie". Quelle responsabilité ! (...) Cordialement dans l'unique sacerdoce du Christ souverain Prêtre ».

Père F.

☞ « A mes frères Prêtres,

C'est par hasard que votre lettre du mois de septembre, numéro 55, est arrivée jusqu'à moi.

J'ai bien apprécié l'éditorial de l'abbé Régis de Cacqueray. J'approuve entièrement sa manière de voir les choses. J'ai vécu personnellement les années 1960 à 1980. Années très douloureuses pour notre Église. C'était le fait de laïcs et de prêtres qui, sous prétexte d'appliquer le concile Vatican II, n'avaient d'autre but que de détruire l'Église. N'ayant pas réussi, ils sont partis, et ils ont bien fait. Certains sont restés et ont fait scandale dans les paroisses qui leur avaient été confiées. (...)

Ce qui me heurte dans votre lettre, ce sont les citations qui sont faites d'extraits d'articles du journal *La Croix*, comme s'ils étaient opinion de notre Église. *La Croix* n'est qu'un journal qui s'applique à avoir le plus grand nombre possible de lecteurs. (...) Il ne faut pas dire que *La Croix* est un journal catholique. Ce qui est dommage, c'est qu'il se présente (par son titre) comme catholique. C'est un journal comme tous les autres, qui

donne d'importantes informations religieuses qu'il commente assez souvent de façon non catholique. Il est important de le faire savoir pour qu'on le lise de façon critique. Voilà mon sentiment à propos de cette *Lettre* dont j'ai aimé lire les trois premières pages ». Père G.

REMARQUE : Les pères F. et G. réagissent donc à la page où nous soulignons les attaques que, une fois de plus, malheureusement, le quotidien *La Croix* avait dirigées contre la doctrine catholique.

La solution du père G. est simple, mais relativement radicale : *La Croix* n'est pas un journal catholique, traitons-le donc comme tout autre journal. Effectivement, nous ne nous soucions guère de relever les erreurs théologiques du *Monde* ou de *Libération*, car ces journaux ne sont pas catholiques. Mais personne ne croit ni ne dit que *La Croix* ne se prétende pas un journal catholique : c'est même le contraire qui est vrai. Dans ce cas, nous sommes fondés, tout catholique est fondé à réclamer que *La Croix*, journal qui se proclame catholique, respecte la profession de foi catholique.

Le père F., pour sa part, estime que cette critique des erreurs de *La Croix* risque de blesser la charité. Cependant, la charité ne peut être contraire à la vérité. Certes, elle peut faire temporairement silence sur telle vérité de peu d'importance, pour ne pas envenimer un désaccord, mais ce ne peut être une pratique universelle, faute de quoi la vérité finirait par disparaître. Par ailleurs, la profession publique de la foi ne peut être considérée comme une chose de peu d'importance.

C'est pourquoi il nous semble nécessaire, lorsque *La Croix* exagère vraiment dans ses proclamations hétérodoxes, d'en informer les prêtres, qui représentent a priori ses lecteurs les plus naturels.

MANIFESTATIONS DE PRIÈRE CONTRE DES SPECTACLES ODIEUX

☞ « Chers Frères Prêtres, Pourriez-vous envoyer un DVD (*Célébrer la messe traditionnelle*) pour apprendre à célébrer la messe *in forma extraordinaria* à l'adresse ci-dessous. (...) J'en profite pour vous assurer de tout mon soutien pour vos manifestations priantes contre des spectacles qui s'en prennent au Christ ou à son image. *In caritate fraterna et vinculo orationis* ». Frère C.

REMARQUE : A dire le vrai, toutes les manifestations contre les pièces blasphématoires de Castelucci et autres « Gogota Picnic » ont été suscitées, organisées et dirigées par une association de laïcs intitulée Civitas. Mais, évidemment, comme chrétiens, comme Français, comme prêtres, nous avons été de tout cœur avec ces courageux fidèles.

RELATIVISME DOGMATIQUE

☞ « Je suis prêtre du diocèse de X, et je serais heureux de recevoir votre *Lettre à nos frères prêtres*. Je suis particulièrement attristé par le relativisme dogmatique à l'intérieur de l'Église, qui s'accompagne souvent d'une absolutisation des méthodes pastorales. Aujourd'hui, personne ne vous reprochera d'enseigner l'hérésie (mot disparu du vo-

cabulaire !), mais on vous condamnera pour ne pas vous soumettre aux caprices des équipes liturgiques. Union de prière dans le Christ Prêtre ». Abbé M.

REMARQUE : Nous ne saurions être trop d'accord avec l'abbé M. Et tout particulièrement sur « l'absolutisation des méthodes pastorales ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que pour le moment, les méthodes employées ne sont guère convaincantes : il y a toujours moins de prêtres, moins de fidèles, moins de denier du culte, bref moins de tout. Mais il est interdit de changer, il est même interdit de critiquer des méthodes qui perdent à tous les coups. Dans quelle entreprise s'obstinerait-on à employer des procédures qui mènent à la faillite ? Dans « l'Église qui est en France », cela semble au contraire la méthode préférée de *management*.

TON MOINS POLÉMIQUE ET MODÉRATION DANS LES PROPOS

☞ « Chers Frères, Je vous remercie de me faire parvenir votre lettre. Quelques-uns d'entre vous me connaissent, car j'ai été chargé de la liturgie tridentine quand j'étais encore en exercice dans le diocèse de X, et aussi car vous m'avez invité à prendre la parole lors d'une rencontre à Y. J'ai pendant des années célébré la messe de saint Pie V dans la ville de Z. Je me réjouis de constater que le ton de la *Lettre* me semble moins polémique. Il est urgent que nous puissions dialoguer et prier ensemble, car la crise vide nos séminaires et nos églises. Ne faudrait-il pas que

nous puissions accepter nos différences ? ».

Père G.

☞ « Chers amis,

Je viens de lire votre *Lettre à nos frères prêtres* 48, et j'ai été bien impressionné par la modération des propos de "Ce que nous ne disons pas sur Vatican II", qui ne serait pas, et de loin, la cause principale de la crise de vie croyante et spirituelle que connaît l'Europe occidentale, toute préoccupée de la possession de biens matériels ou biologiques ».

Abbé LP.

REMARQUE : Nous remercions le père G. et l'abbé LP. de leur ton modéré et non polémique à notre égard, qui nous touche toujours profondément. Effectivement, la *Lettre à nos frères prêtres* s'efforce de présenter les réflexions et les propositions de la Fraternité Saint-Pie X avec le maximum d'objectivité, et le respect des personnes impliquées dans la discussion, spécialement quand il s'agit d'hommes d'Église.

OUVERTURE D'ESPRIT

☞ « Bonjour,

J'aimerais beaucoup pouvoir échanger avec vous de vive voix, car par écrit c'est un peu long. J'apprécie d'avoir votre façon de voir sur bien des sujets. Je trouve que c'est bien mieux de s'exprimer mutuellement de manière claire ce que nous pensons plutôt que de n'avoir aucun contact et de risquer de présenter de façon déformée vos conceptions lorsque l'occasion se présente de parler de vous. Comme c'est normal, je ne vois pas en tous points les choses comme

vous. Mais je ne refuse pas d'essayer de mettre au point certaines de mes conceptions en me frottant aux vôtres, comme vous le faites certainement de votre côté, car je pense que nous n'avons jamais fini ici-bas d'essayer de communier avec Celui qui est la Vérité, le Chemin et la Vie. En vous assurant de ma reconnaissance pour ce que vous m'apportez, je vous dis ma joie d'être uni avec vous en Notre-Seigneur et Notre-Dame ».

Père F.

REMARQUE : Le père F. propose dans ce courrier un assez remarquable modèle d'ouverture d'esprit, dont nous devrions tous faire notre profit, quelles que soient nos orientations sur la situation actuelle de l'Église.

AVEC BENOÎT XVI

☞ « Bien chers amis,

Merci pour la lettre que vous nous adressez et qui, pour moi, représente un lien précieux de notre communion ecclésiale laquelle, grâce au Pape Benoît XVI, est en marche grâce à ses courageuses décisions pour lesquelles il est traîné médiatiquement dans la boue ! Mais c'est bien à la suite du Christ qu'il porte et communique la Vérité au monde envers et contre tout, à temps et à contretemps : aussi, ne nous laissons pas de prier pour lui et avec lui (...). Fraternellement ».

Frère V.

REMARQUE : La Fraternité Saint-Pie X a fait savoir à plusieurs reprises qu'elle suit avec la plus grande attention les efforts du Souverain Pontife actuel pour faire pièce à

« l'herméneutique de la rupture ». Elle a manifesté publiquement sa gratitude pour des décisions qui la concernaient directement, en particulier l'annulation en 2009 des « excommunications » qui avaient été fulminées en 1988. Enfin, elle a défendu le Pape lorsqu'il était injustement et odieusement attaqué.

Rappelons cependant que nous n'estimons pas que la fameuse « herméneutique de continuité » soit une réponse suffisante à la crise actuelle, dans la mesure où elle omet d'aborder la question du contenu objectif de Vatican II et de la difficulté réelle à accorder avec la Tradition plusieurs de ses affirmations.

REMARQUES CONSTRUCTIVES

☞ « Cher Père,

Bravo pour le ton irénique de votre long article du numéro 48 de la *Lettre*. Quelques remarques cependant que j'espère constructives.

J'ai apprécié votre analyse des pages 2 et 3, mais la conclusion au bas de la page 3 ne me paraît pas satisfaisante. Il manque auparavant une analyse de l'état de l'Église catholique européenne dans les décades qui ont précédé Vatican II : crise de la catéchèse, crise des prêtres ouvriers, condamnation de théologiens (de Lubac, Congar et d'autres), crise dans les séminaires (18 candidats quittent le séminaire de Moulins en 1949 !), etc.

Vous notez les groupes de pression. Inévitables dans une assemblée, et utiles car porteurs de réflexions. Mais vous oubliez dans l'énumération le *Cœtus internationalis* dont faisait partie notre voisin

l'évêque de X, qui refusa cependant avec bien d'autres de suivre Mgr Lefebvre.

Aux pages 5 et 6 (et aussi 7), vous distinguez "concile doctrinal" et "concile pastoral", à la suite de déclarations de Jean XXIII et Paul VI. Vous et eux le faites d'ailleurs avec une certaine prudence. En effet, "l'assemblée de Jérusalem" était-elle doctrinale ou pastorale quand elle abordait le statut de la *torah* ? Même question pour Nicée I qui aborde le statut des évêques ? Peut-être vaudrait-il mieux distinguer "définitions doctrinales" et "prescriptions disciplinaires" pour les conciles, ou évoquer la distinction classique, en Occident du moins, entre "infaillibilité" et "indéfectibilité" ?

Votre conclusion (à la page 8) sur le consensus diachronique impossible avec les "nouveau-tés" de Vatican II me semble aberrante. J'admets qu'auparavant vous avez précisé quelques-unes de ces nouveautés (collégialité, liberté religieuse, œcuménisme), mais à vos yeux non limitatives. Il se trouve que dans les trois citées, deux au moins relèvent de questions très modernes que je nommerai "politiques" (au sens large et originel du terme) et où il sera difficile de trouver en 2000 ans une tradition. Mais, par ailleurs, l'insistance sur l'Église locale, ou la "différence de nature" entre sacerdoce du Christ et des baptisés, et ministère de ceux qu'on appelle (en français) "prêtres", ou le retour aux langues vernaculaires, ou encore la lecture de la Bible, sont des nouveautés où les considérations diachroniques sont patentes. Il y a même eu des reproches faits au Concile par des milieux "traditionalistes" de soucis

anachroniques ! Ceci dit, j'approuve votre souci de perspectives diachroniques... et vous pourriez les développer, car souvent l'invocation de la "messe de toujours" se borne à souhaiter la conservation des habitudes de mon enfance dans le culte, sans aucun souci de perspectives théologiques ou historiques ».

Père P.

REMARQUE : Le père P. nous fait l'amitié de nous envoyer régulièrement ses réflexions argumentées à la suite de la lecture de la *Lettre*, et nous l'en remercions vivement, car elles invitent à la méditation.

Il serait évidemment trop long de répondre à tout son courrier. Nous nous arrêterons simplement à sa finale. Le rédacteur de ces lignes, qui a lu avec attention plusieurs centaines d'ouvrages concernant la liturgie, son histoire, sa théologie, mais également la réforme réalisée après Vatican II, ne souhaite nullement « conserver les habitudes de son enfance » (il ne garde à peu près aucun souvenir de la liturgie traditionnelle d'alors, qu'il a dû pourtant connaître pendant une dizaine d'années), surtout en le faisant « sans aucun souci de perspectives théologiques ou historiques ». C'est, au contraire, au terme d'une réflexion approfondie, théorique mais aussi pratique (car on ne peut jamais séparer le texte de la liturgie de sa célébration effective) qu'il a senti la nécessité de rester fidèle à une liturgie que saint Grégoire le Grand lui-même, l'ayant reçue de la Tradition, s'est contenté d'amender sur quelques points de détail.

Et si les autres prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, et si les fidèles attachés à la liturgie

traditionnelle ont sans doute moins étudié la question, c'est toutefois après une mûre réflexion, et appuyés sur des bases théologiques et liturgiques tout à fait pertinentes, qu'ils veulent vivre d'une liturgie enracinée dans l'humus de la primitive Église.

DES CONCLUSIONS TROP « FERMÉES »

☞ « Ça y est, j'ai lu ce numéro de la LNFP en entier. Voici ma réaction :

Vos propos sont assez mesurés dans chaque corps d'article, vous admettez une mise en perspective historique, une prise en compte du contexte historique. Pour un texte "pastoral", et donc éminemment situé dans le temps, c'est heureux. Un bémol cependant : vos fins d'articles, toutes vos conclusions, sont restrictives, "sur la défensive", tout en étant très imprécises, très générales. Est-ce pour tenir en haleine votre lectorat sur votre non-allégeance à "la Rome actuelle" ? (...)

La conclusion de votre lettre ouverte (car c'est bien à la fin de l'envoi que vous touchez) : les textes sont litigieux. Et comme vous le disiez en avant-propos, ils sont à l'étude, une étude critique sévère et honnête, et le contenu de ces discussions est secret et doit le rester, car il est pointu, etc. Donc, vous ne brossez là que le panorama de grands thèmes, sans citer le texte. "Textes litigieux", mais textes non cités. Je comprends pourquoi. Je comprends aussi qu'en 8 pages on ne dit pas tout. Je comprends aussi que le ton de la LNFP ne peut être que généraliste. Du moins, j'aurais souhaité un ton moins dur dans toutes vos conclusions, précisément parce

qu'elles sont imprécises. Et que litigieux ne veut pas dire faux. Si Rome arrive à vous montrer comment il faut lire ces textes "litigieux", vous donne les références des interprétations officielles, et que vous avez eu un ton très dur, comment pourrez-vous faire marche arrière ? Il faut toujours se ménager un chemin de repli. Toutes vos conclusions sont "fermées" plutôt "qu'ouvertes". Vous voyez ce que je veux dire ? A vous lire, on ressort pessimiste quant aux tractations engagées. Parce que la dernière note est fermée. C'est comme un repas : on gardera la note de la dernière bouchée comme impression durable. Un zeste trop acide à la fin, et cela nous travaillera longtemps, même si tout le reste était admissible. Soyez plus ouverts dans vos conclusions. (...)

Tiens, faites un jeu que j'ai fait : essayez de résumer ce que dit ce Concile, en le lisant in extenso, comme si vous deviez faire un résumé de texte pour votre chef, ou pour vos brebis. Vous voyez : pas ce qu'il ne dit pas, pas ce qu'il dit mal, pas ce qu'on a dit qu'il disait. Ce qu'il dit. Que cela soit nouveau ou pas. Ce qu'il dit. Vous verrez que c'est déjà pas mal. Ensuite, vous aurez un regard critique, naturellement, et il apportera des lumières sur le contenu : ceci est nouveau, cela ne l'est pas, telle formulation est adaptée, telle décision théoriquement fondée est mal venue à ce moment de l'histoire européenne, ceci concerne la foi, ceci est purement prudentiel, etc. Je suis quasiment sûr que vous ne l'avez pas encore fait. Jusque-là, vous avez lu ce Concile par bribes, et avec les lunettes de la critique qu'un

professeur mettait sur votre nez : telle phrase, telle expression, etc. Lisez tout. Ensuite, vous verrez les détails. Et Rome vous apprendra à les voir tels qu'ils ont été réfléchis et rédigés. Merci de m'avoir lu ; merci d'y penser et de retenir et développer ce qu'il y avait de judicieux dans mes propos. Le reste est critiquable, mais ne mettez pas toute votre énergie à réfuter ce que j'ai mal dit : mettez votre énergie à profiter du bon. (...) Mon mail est long et sans complaisances ; sans méchanceté non plus. Il se veut un encouragement dans votre quête de dialogue honnête, même s'il reste exigeant envers vous. Vous êtes intransigeants avec les autres, je me sers donc de la même mesure envers vous-mêmes. Mais je n'oublie pas qu'hormis les conclusions, le reste est bien nuancé, comme je vous le disais au début. Puisse mon expérience personnelle vous être profitable dans l'orientation de vos propos, et donc aussi de vos préoccupations, à savoir aider, travailler à la vigne du Seigneur. En union de prière ».

Abbé S.

REMARQUE : L'abbé S n'hésite pas à nous expédier, quand le sujet abordé lui paraît le mériter, des courriers tout à fait passionnants, qui donnent beaucoup à réfléchir. Nous lui en sommes vivement reconnaissants. Et c'est pour honorer cette attention amicalement critique que nous publions une part importante de son dernier courrier relatif à notre numéro sur Vatican II.

Il n'est toutefois pas possible de laisser passer une affirmation inexacte : « Je suis quasiment sûr que vous n'avez pas encore lu ce concile en entier

pour savoir ce qu'il dit vraiment. Jusque-là, vous l'avez lu par bribes, et avec les lunettes de la critique qu'un professeur mettait sur votre nez ».

C'est en réalité le contraire qui est vrai. Le rédacteur de ces lignes a lu le concile Vatican II intégralement, et plutôt cinq fois qu'une. Il a lu des centaines de livres et d'articles rédigés par les meilleurs spécialistes qui présentaient soit le concile dans sa démarche globale, soit tel ou tel document en particulier. Et il a fait cela justement dans ce seul but : comprendre ce que dit vraiment Vatican II, au-delà de tout ce que les uns et les autres veulent lui faire dire.

La présentation de notre numéro 48 avait précisément pour objet d'essayer de débayer de fausses critiques à l'égard de Vatican II, critiques qui ne sont en réalité pas celles de la Fraternité Saint-Pie X. Et ceci, notamment, parce que nous avons lu et étudié pour lui-même le Concile.

Alors qu'il n'est pas vraiment sûr qu'un certain nombre de personnes qui se veulent « conciliaires » l'aient, pour leur part, réellement lu. Et il est à croire que si ces personnes lisaient vraiment les textes de Vatican II, elles auraient d'amères surprises, car ces textes ne disent pas ce qu'elles croient qu'ils disent.

LETTRES CRITIQUES

☞ « Ne m'envoyez plus votre lettre. Vous êtes décidément un club d'obscurantistes. Vous êtes indigestes à vomir ».

Père K.

☞ « Cher collègue,
Je ne me permets pas de vous appeler "abbé" ou "père" qui

sont de même racine et sont à réserver à notre Père à tous...

Merci de me rayer de votre liste de contacts : quand je fais l'inventaire des "problèmes" qui vous préoccupent au détriment de ce qui est important pour l'homme de ce temps, je me dis que votre combat n'est qu'un combat d'arrière-garde qui ne mérite pas le soutien des hommes et des femmes de bonne volonté !

Merci donc de ne plus me considérer comme votre "frère prêtre" : j'ai assez de "frères" par ailleurs ».

JMB.

☞ « Chers amis,

Je ne désire plus que vous m'envoyiez votre *Lettre à nos frères prêtres*. D'autant qu'à votre lecture, nous ne sommes plus des "frères" pour vous, puisque nous avons "renié" les fondements de la foi catholique. (...)

Je vous invite à rejoindre le corps ecclésiastique de Vatican II, auxquels nos papes (Paul VI, Jean-Paul II, Benoît XVI) n'ont cessé de vous inviter. Laissez votre orgueil de côté et rejoignez l'Église Mère qui souffre de voir ses fils "murmurer" et "s'entêter" dans un combat contre l'Esprit-Saint.

Merci, maintenant, de ne plus m'envoyer cette *Lettre*.

Je prie pour l'unité de l'Église chaque jour à la messe ».

Père G.

☞ « Monsieur l'abbé,

J'enregistre votre *Non possumus* à la main tendue du pape Benoît XVI. Ce n'est pas officiel, mais votre pensée, votre attitude sont claires : "Impossibilité de reconnaître un droit à l'erreur". Au nom de ce principe qui refuse tout dialogue, des chrétiens sont persécutés, martyrisés dans cinquante pays du monde... Ne seriez-vous pas du même esprit ? Veuillez ne plus m'envoyer votre lettre. Merci ».

Père B.

REMARQUE : Ces quatre lettres tranchent avec le ton ouvert et courtois des lettres précédentes. C'est évidemment regrettable, mais comme l'affirme le dicton, « on ne peut pas plaire à tout le monde ».

La dernière lettre est plus intéressante, puisqu'elle s'efforce d'argumenter. Mais c'est à tort, même d'un point de vue strictement « conciliaire ». Il faut citer une fois encore les paroles du prologue de la dé-

claration *Dignitatis humanae* : « La doctrine sur la liberté religieuse ne porte aucun préjudice à la doctrine catholique traditionnelle sur le devoir moral de l'homme et des sociétés à l'égard de la vraie religion et de l'unique Église du Christ ».

Or, parmi les éléments de cette *traditionalis doctrina catholica* (l'expression est bien du Concile), il y a en particulier cette affirmation de Pie XII que nous avons rappelée et commentée dans notre numéro 52 : « Ce qui ne répond pas à la vérité et à la loi morale n'a objectivement aucun droit à l'existence, ni à la propagande, ni à l'action » (*Ci riese* du 6 décembre 1953).

Le *Catéchisme de l'Église catholique* (§ 2109) fait d'ailleurs référence à cette déclaration de Pie XII, qu'il résume de la façon suivante : « Le droit à la liberté religieuse n'est ni la permission morale d'adhérer à l'erreur, ni un droit supposé à l'erreur ». En rejetant l'affirmation « Impossibilité de reconnaître un droit à l'erreur », c'est en réalité la Déclaration sur la liberté religieuse de Vatican II que rejette le père B.

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; Abonnement annuel (quatre numéros) : 9 € – pour les prêtres : 5 €

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 9 €

Je parraine prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : scspx@aliceadsl.fr

Consulter les anciens numéros : www.laportelatine.org/communication/bulletin/lettrefrerespretres/lettres.php